

Comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon

P.V. administratif n° 4 - Séance du 6/10/2015

MM Monsieur (Président), Robas (Vice-président), De Leener (Secrétaire), Deneve (Trésorier), Mlle Colmant, MM Dekoninck, Lambert, Squiflet

1. Correspondance in

- Demande d'attestation pour mutation administrative :
 - 0205 Uccle VF (2352 Bueno Zurita)
 - 0254 Spirou Basket Jeunes (2429 Londero)
 - 1795 RPC Anderlecht (1423 Selma)
 - 1795 RPC Anderlecht (2204 Quoidbach)
 - 1949 ASA St Hubert (2429 Revenu)
 - 1949 ASA St Hubert (2429 Vanhee)
 - 2377 Le Rallye (1168 Vanderbist N.)
 - 2377 Le Rallye (1795 Callaert)
 - 2519 Ganshoren Dames (1795 Lourich)
 - 2640 Friendly Bulls (1795 Humbert)

- 2576 United : demande d'attestation en application du PC 53 pour la joueuse Slautsky

- Courrier du CdA relatif à l'agenda des réunions des organes fédéraux et publication des procès verbaux des réunions

2. Correspondance out

- Délivrance d'attestation pour mutation administrative : voir point 1

- 2669 Great Garlic : demande d'évolution du dossier de votre terrain

- 2576 United : courrier relatif à des rencontres qui se disputent sur un terrain non homologué

- 1336 Canter : rencontre DP10304 Canter – Anciens 13 : demande de vérification d'affiliation des officiels – voir point 9

- Rencontre HP10502 Royal 4 – Ecole Européenne : la rencontre est à reprogrammer – motivation : non respect du PC 71.D

- Rencontre MU14D0501 Maccabi – Eclair : rapport d'arbitre pour absence de trousse de secours – un courrier sera envoyé au cercle Maccabi pour ce fait

- Rencontre de coupe 7357 (HU18) : demande de vérification de la qualification d'un joueur – dossier transmis au responsable de la coupe pour suite voulue

- CJP : convocation pour 3 dossiers, le 13/10/2015

3. Championnat

- Forfait plus de 72h à l'avance
 - HP3A0301 Braine 2001 – CA Jette 20 – 0
 - HR3A0301 Braine 2001 – CA Jette 20 – 0

- Forfait moins de 72h à l'avance
 - DU140203 Waterloo – Berchem 0 – 20
 - HU21A0507 UAAE – Auderghem 20 - 0

- Forfait administratif – application PC 16, pas de carte d'identité
 - MU14D0407 Auderghem – RPC Schaerbeek 20 – 0 (manque 3 cartes d'identité)

- Application PC 59 – délai 7 jours
 - Rencontre U10A0706 Linthout – Fresh Air se jouera le 9/1/2016 à 13h30

4. Coupe

- Organisation des ½ finales coupe seniors et finales des coupes provinciales jeunes et seniors, mail expédié le 1/10/2015 aux clubs
 - Un appel à candidature est lancé pour l'organisation des ½ finales coupe seniors et finales des coupes provinciales jeunes et seniors. Le délai pour introduire une candidature est fixé au 21/10/2015, celle-ci doit être envoyée au Secrétaire provincial, rue du Melkriek, 115 – 1180 Bruxelles ou via email : basket.cpbbw@gmail.com
 - ½ finales seniors : deux soirées à choisir parmi les semaines du 25 au 29 janvier 2016 et/ou du 1^{er} au 5 février 2016 suivant le programme : 19h00 ½ finale dames – 21h00 ½ finale messieurs
Les frais d'arbitrage, de location de salle et d'un commissaire sont à charge du cercle organisateur
 - Finales : la convention avec les conditions est disponible sur le site provincial, un dossier DOIT être introduit dans ce cas.
 - Rappel des différentes dates :
Jeunes ½ finales : 13 et 14/2/2016
Seniors ½ finales : voir ci-avant
Finales : 19 et 20/3/2016 : 9 rencontres à savoir les catégories DU14, DU16, DU19, DS, HU14, HU16, HU18, HU21 et HS

En date du 6 octobre 3 clubs se sont manifestés pour organiser les ½ finale de coupe séniors :

- 0017 Anciens 13
- 0070 UAAE
- 0970 Waterloo Basket

5. Arbitrage

- Une personne doit toujours être identifiable.

Si un arbitre ne peut identifier correctement une personne ayant une fonction officielle, à cause de sa tenue vestimentaire, il est demandé à l'arbitre de mettre un « I » en regard du nom de cette personne.

Pour rappel, le « I » sur une feuille de marque implique l'application d'un forfait.

- Application PC 20 : demande de justificatif pour les arbitres absents le week-end du 27/9/2015

6. Commission Technique des Jeunes

- Sélections BBW : attention une faute de frappe dans l'adresse mail du responsable, il faut lire : jeremy.dekoninck@castorsbraine.be

7. Trésorerie

- Amendes : PC 16 : absence licence, carte d'identité, visite médicale – PC 33 : licence technique – PC 48 : carte rentrée hors délai ou incomplète – PC 66 : résultats communiqués tardivement

Journée du 27/9/2015

Journée	Club	n° de rencontre	Article
4	5	HP3C0201	33
4	17	DP10401 (L)	16

4	17	HP3D0201+HP11701	33
4	45	DP2B0205(x2)+DU190203+HU18B1707	33
4	70	HP3D0205+HU16A0202+MU14B0102	33
4	123	HP2A0401	33
4	130	DU190202	33
4	130	U12D0204	48
4	205	MU14B0102+MU14B0201	33
4	242	DP2A0102+DP2A0204+HP3C0206+HU21A0405+MU14C0404+HP3B0206	33
4	242	DP2A0102	48
4	252	DP2A0203+DP10206+DP10401+HU16C0403+HU21A0406+MU14D0403	33
4	252	HP2A1705	33
4	400	HU21A1703	33
4	697	HU18B0404	33
4	836	HP3B0204+HU16D0402	33
4	959	HU16D0406 (L)	16
4	970	DP11702+HU21A0406	33
4	1083	HP3C0202+HU16C0403	33
4	1168	HP3A0202	33
4	1331	HU18A0407	33
4	1336	MU14A0202	33
4	1423	DU190205(Ax3+L+Lofficiel x 2)	16
4	1479	HP2B0407+HP11701	33
4	1542	HP3A0206	33
4	1610	DP2A0201+HP2B0404	33
4	1795	HP3A0206 (L)+DP2B0203(L)+MU14D0407(Ix3)	16
4	1795	DP2B0203 +DU190201+HP3A0206	33
4	1949	HU16D0403	33
4	2204	MU14C0901	33
4	2316	HP16C0405+HP3B0206	48
4	2344	HP2A0104+HU18A0407+MU14C0401	33
4	2352	DU16A0102	33
4	2518	MUD0402 (Lx2 + Ax2)	16
4	2518	HP10402	33
4	2518	MU14A0204+U10A0201	48
4	2518	MU14A0204+U10A0201+U12D0206	66
4	2519	DU16A0101+DU190104+DU190201	33
4	2576	DP2A0203+HP2A0406	33
4	2576	U120206	66
4	2631	HU18B1707	33
4	2640	HU18A0406	33
4	2646	HP3B0204+HP3D0202+HU21A0404	33
4	2646	HP3D0202	66
4	2683	HP3C0204	33

8. Mini basket

- Néant

9. Actualité de la province

- Rencontre DP10304 Canter – Anciens 13 – demande vérification de l'affiliation de la marqueuse et de la déléguée aux arbitres – dossier classé : motivation :

- La marqueuse bien qu'accompagnant le cercle Anciens 13 et étant toujours affiliée au cercle Canter, peut occuper cette fonction du fait que les statuts prévoient que pour être officiel de table, il suffit d'être affilié à l'AWBB
- La déléguée aux arbitres a obtenu son transfert administratif le 4/9/2015 en application du PM 9.6

Ce qui se trouve dans nos statuts :

- pour obtenir un transfert administratif en tant que non joueur, il ne faut pas d'attestation du CP, ni avoir l'accord du cercle auquel on est affilié

➤ **Petite précision quant aux procédures**

Via le Comité Provincial :

Lorsque vous adressez un mail au Comité Provincial, il s'agit d'une demande de « Vérification », soit :

- pour une affiliation
- la qualification d'un joueur ou officiel
- etc.....

Le Comité Provincial effectuera les vérifications et prendra une décision motivée

Si vous trouvez que la motivation de notre Comité n'est pas fondée, il vous sera possible d'aller en appel de la décision suivant les articles des statuts en la partie judiciaire (PJ 28 et 34).

Via l'organe judiciaire :

Soit vous ne passez pas par notre Comité et vous introduisez directement une plainte à l'organe judiciaire.

Il n'est pas possible d'entamer les 2 procédures en même temps.

Prochaines réunions : administratif les 13 et 20/10/2015, comité le 29/10/2015

O. MONSIEUR – A. DE LEENER